

COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE MAURIENNE VANOISE
DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 08 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 08 novembre à 20 heures 30, le Conseil communautaire dûment convoqué s'est réuni au siège de la Communauté de communes sous la Présidence de Monsieur Christian SIMON.

La convocation a été envoyée en date du 31 octobre 2023.

Présents : Jacques ARNOUX, Stéphane BECT, Maurice BODECHER, Stéphane BOYER, Natacha BRENIER, Jean-Marc BUTTARD, François CAMBERLIN, François CHEMIN, Éric FELISIAK, Humberto FERNANDES, Jacqueline MENARD, Jean-Claude RAFFIN, Maryvonne ROBIN, Christian SACCHI, Erica SANDFORD, Thierry THEOLIER, Jérémy TRACQ.

Absents : Roland AVENIERE, Christian CHIALE, Agnès BALZER, Yann CHABOISSIER, Christian FINAS, Nathalie FURBEYRE, Marc KONAREFF, Gilles MARGUERON, Laure MAURETTE, Denise MELOT, Karin THEOLIER.

Procurations : Yann CHABOISSIER à Humberto FERNANDES
Nathalie FURBEYRE à Jacques ARNOUX
Denise MELOT à Jérémy TRACQ
Karin THEOLIER à Thierry THEOLIER

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 18

Nombre de pouvoirs : 04

Nombre de votants : 22

Monsieur Humberto FERNANDES a été désigné secrétaire de séance.

Objet : Travaux piscine intercommunale de Modane
- Convention de financement TELT – CCHMV – Démarche Grand Chantier

Monsieur le Président sollicite l'assemblée afin de l'autoriser à conclure et signer une convention de financement avec la société TELT dans le cadre de l'attribution à la CCHMV d'un montant de 217 250 euros (dans le cadre du Fonds d'Accompagnement et de Soutien Territorial - FAST).

Monsieur le Président rappelle le plan de financement consolidé de l'opération :

Coût du projet		Recettes prévisionnelles		
Nature des dépenses	Montant HT	Nature des recettes	Taux	Montant
Travaux de renforcement de charpente et d'amélioration acoustique	815 000 €	Subvention AURA – Contrat Région	13%	110 000 € (passage en Commission Permanente Région le 15/12/23)

Maîtrise d'Œuvre + Missions annexes (diagnostic amiante, CSPS, BCT...)	54 000 €	Subvention DSIL 2020	13%	117 230 €
		Subvention FAST	25%	217 250 €
		Subvention Département de la Savoie	11%	92 000 €
		Autofinancement de la CCHMV	38%	332 520 €
TOTAL	869 000 €	TOTAL	100%	869 000 €

Monsieur le Président demande à l'assemblée de délibérer.

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Autorise** Monsieur le Président, ès-qualités, à conclure et signer une convention de financement entre la société TELT et la CCHMV dans le cadre de l'opération citée en objet ;
- **Charge** Monsieur le Président et le Comptable public assignataire de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en Conseil communautaire en séance de ce jour.
Pour copie conforme, Modane, le 13 novembre 2023.

Le Président
Christian SIMON

